

nous proposons de tenir prochainement des conférences qui réuniront des représentants des gouvernements fédéral et provinciaux pour étudier en détail la façon la plus efficace pour les deux paliers de gouvernement de collaborer afin de mener à bien cette tâche importante. Un petit groupe de hauts fonctionnaires se met immédiatement en rapport avec les gouvernements provinciaux pour préparer la voie à ces consultations.

M. Lewis: Monsieur l'Orateur, je me demande si le premier ministre permettrait qu'on lui pose une question? Serait-il disposé à déposer les lettres qu'il a fait parvenir aux provinces?

Le très hon. M. Pearson: Je serais très heureux de le faire, monsieur l'Orateur. Je vais envoyer un télégramme aux premiers ministres des provinces pour leur en demander l'autorisation. Certains d'entre eux désireront peut-être que j'attende leur réponse.

M. l'Orateur: A l'ordre, s'il vous plaît. Je crains que le très honorable premier ministre n'aperçoive pas le député de Jacques-Cartier-Lasalle, qui veut obtenir la permission de poser une question.

M. Rock: Monsieur l'Orateur, j'aimerais poser une simple question au premier ministre à cet égard. J'espère que l'organisme englobera, avec tout le reste, le coût des médicaments fabriqués au Canada.

Le très hon. M. Pearson: Je serais porté à croire que l'autorité dont jouirait l'organisme, grâce aux pouvoirs d'enquête que lui conférerait la loi, suffirait à cette fin.

Le Canada est loin d'être le seul pays où l'on ait à concilier le plein emploi avec le maintien d'une stabilité raisonnable des prix. D'autres pays ont réglé ce problème par divers moyens, et il est urgent que le Canada trouve ceux qui conviennent le mieux au contexte politique, constitutionnel et économique du pays. Nous devons régler efficacement le problème de l'inflation. Le succès de nos efforts dans ce domaine est essentiel à la croissance soutenue de l'économie canadienne.

Monsieur l'Orateur, je demanderais à la Chambre d'aborder le présent projet de loi en tenant compte de la conjoncture financière actuelle et des éléments propres aux autres faits que je me suis permis d'exposer et dont je vous ai peut-être entretenu trop longuement. Vu les circonstances, je n'hésite pas à demander à la Chambre d'appuyer un bill qui représente seulement une partie—mais une partie importante—des projets du gouvernement. Ces derniers doivent s'appliquer à tous les paliers de gouvernement pour assurer au pays une stabilité financière et une croissance économique soutenue et durable, dont les

[Le très hon. M. Pearson.]

avantages seront partagés pleinement et équitablement par tous les secteurs de la population.

M. MacInnis: Monsieur l'Orateur, le premier ministre me permettrait-il une courte question? Étant donné les mesures prises actuellement par le gouvernement, peut-il nous expliquer pourquoi, en menant sa campagne électorale dans le Québec, le secrétaire d'État aux Affaires extérieures (M. Martin) a parlé de réduire le fardeau des impôts que supporte le peuple canadien plutôt que de l'augmenter?

Le très hon. M. Pearson: J'espère, monsieur l'Orateur, qu'on pourra le faire un jour. Peut-être le ministre songeait-il à l'avenir?

L'hon. R. A. Bell (Carleton): Monsieur l'Orateur, le gouvernement actuel a créé plus de précédents parlementaires étranges et inopportuns que tous ses prédécesseurs réunis. Cet après-midi, un autre est venu compléter la série: un budget à tempérament. La semaine dernière, nous avons eu des budgets par conférence de presse et des budgets à la télévision. Cet après-midi, c'est un budget à tempérament. Mercredi dernier, le ministre a annoncé de nouvelles mesures budgétaires pour remplacer celles que la Chambre avait rejetées. Il les a annoncées en comité des subsides. Aujourd'hui, après seulement quatre jours de séance, le premier ministre nous offre un spectacle inusité, qui constitue sans doute son chant du cygne parlementaire, en faisant un nouvel exposé budgétaire, et par quel moyen? Il intervient à l'étape de la deuxième lecture pour faire une déclaration qui n'a, en fait, rien à voir avec le projet de loi à l'étude. La seule expression appropriée pour décrire cette façon inepte et maladroite de procéder est «budget à tempérament». (*Applaudissements*)

Sans aucun doute, ce gouvernement so-disant de décision s'est révélé un gouvernement d'ineptie. En effet, le nouvel exposé budgétaire du premier ministre était vraiment un aveu d'échec. C'est une justification du fait que le premier ministre reconnaisse enfin «que la tenue des prix au Canada, depuis un ou deux ans, a été mauvaise»—car elle a été mauvaise, monsieur l'Orateur. C'est ce que, pendant des mois, nous avons essayé d'indiquer au premier ministre, ainsi qu'au ministre des Finances, qui s'est montré sourd à nos objurgations. Le premier ministre a dit ensuite que nos prix ne peuvent soutenir la comparaison avec ceux de la plupart des autres pays industrialisés, et cela prend une signification particulière par rapport aux États-Unis. Monsieur l'Orateur, on croirait que le chef de l'opposition a rédigé cette déclaration.